

COMMUNE de PLAN DE BAIX (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N°2024-8-06

Objet : « Les cabanes de Plan-de-Baix » : définition des tarifs et création d'un site marchand

L'an deux mille vingt quatre le huit juillet, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2024

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE, M. Pierre VIEUX, M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS,

Absents excusés : M. Jean PUZENAT, a donné procuration à M. Christophe SARAYOTIS, Mme Jeanne RODRIGUEZ

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Maire rappelle qu'ont été mises en place deux cabanes pour randonneurs et cyclo-randonneurs d'une capacité de 3 et de 4 personnes. Ces cabanes sont destinées à être louées à la nuitée, avec réservations en ligne.

Le Maire rappelle la création de la régie de recettes, par délibération n°2024-7-01, lors de sa séance du 10 juin 2024, rendue exécutoire en date du 24 juin 2024. Il rappelle également la nomination du régisseur titulaire et suppléant en date du 10 juin 2024, par arrêté n°2024-17, afin de collecter les recettes des locations effectuées.

Afin que les habitants et visiteurs puissent réserver en ligne la location de nuitées en cabanes de cyclo-randonneurs sur l'aire de détente, la société « Roule ma Com » créé le site internet de réservation en ligne, sous le nom de « LES CABANES DE PLAN-DE-BAIX ». La licence d'exploitation est OpenProcamping.

Madame Terrail, élue intéressée, quitte la séance lors du vote,

Après en avoir délibéré à la majorité, Résultats des Vote « Pour » = 5 et « contre » = 1, le Conseil Municipal :

- **FIXE** les tarifs des locations, à la nuitée, par personne, comme suit :

Location des cabanes 9,40€/nuitée/personne + 0,60€ taxe de séjour/nuitée/personne

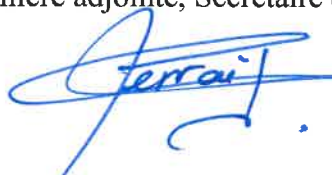
- **APPROUVE** le devis de création du site Internet de réservation en ligne de l'entreprise « Roule ma Com » pour une licence annuelle d'utilisation d'un compte Openpro Camping égal à **180,00€ TTC** par an.

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération et le **CHARGE** d'engager les crédits budgétaires et les mandatements nécessaires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, certifié exécutoire,

Christine TERRAIL
Première adjointe, Secrétaire de séance



Daniel COTTON,
Le Maire

